

LA COORDINATION DE LA CROIX-ROUGE PANAMÉENNE AVEC LE GOUVERNEMENT PERMET D'AMÉLIORER LES INTERVENTIONS

Le soutien apporté par la Croix-Rouge panaméenne au gouvernement pour qu'il adopte des approches plus participatives lors des interventions d'urgence permet de mieux répondre aux besoins des communautés

Introduction

Comme de nombreuses Sociétés nationales, la Croix-Rouge panaméenne est une organisation auxiliaire de son gouvernement, qui apporte son soutien lors de situations d'urgence et dans le domaine du développement social. La Société nationale tire parti de ce rôle auxiliaire et de sa présence dans les forums de coordination du gouvernement, tels que le Cabinet de gestion des risques, pour influencer la politique nationale, la stratégie et l'intervention humanitaire. Bien qu'il n'y ait pas de groupe de coordination inter-agences dédié à l'engagement communautaire et la redevabilité (CEA), la Société nationale utilise son rôle de coordination et ses relations avec les principaux ministères du gouvernement pour s'assurer que les réponses aux catastrophes sont plus participatives, plus adaptées et plus efficaces. En contrepartie, la Société nationale a bénéficié d'une formation et de ressources supplémentaires pour ses programmes et ses opérations.



La Croix-Rouge panaméenne mène une enquête sur les connaissances, les attitudes et les pratiques afin de comprendre les croyances, les comportements et les perceptions erronées de la population. ©Croix-Rouge

Coordination de l'engagement communautaire et de la redevabilité au Panama

La Croix-Rouge panaméenne a entrepris des actions de sensibilisation auprès de divers acteurs institutionnels sur des questions liées au retour d'information et à la participation communautaire. Parmi ces initiatives, citons par exemple l'engagement du point focal sur le CEA de la société nationale avec le bureau du médiateur du Panama, où des discussions ont eu lieu sur la manière de coordonner et de transmettre à chaque institution les informations recueillies par le biais du mécanisme de retour d'information de la communauté. Il s'agit de veiller à ce que la Croix-Rouge panaméenne mette en place un processus de participation communautaire solide et efficace.

La Société nationale travaille également en étroite collaboration avec le ministère de la santé lors des urgences sanitaires. Par exemple, lors de l'actuelle épidémie de dengue, le ministère de la santé a dispensé une formation à la Société nationale sur la manière de renforcer les capacités des volontaires dans la gestion de la dengue. Ces informations portaient notamment sur les symptômes, la transmission et la prévention de la dengue. En contrepartie, la Société nationale contribue à améliorer l'efficacité de l'intervention en partageant

les informations recueillies grâce à son mécanisme de retour d'information et à des discussions de groupe afin de développer le contenu des formations dispensées par le gouvernement sur la dengue.

La Croix-Rouge panaméenne contribue également à renforcer les capacités des autorités. Par exemple, la Société nationale a dispensé une formation sur le CEA dans les situations d'urgence au personnel du gouvernement et à d'autres acteurs inter-agences en septembre 2024. Cette formation a été immédiatement mise en pratique le mois suivant, lorsque le pays a été placé en alerte rouge en raison d'inondations. Grâce à la formation dispensée par la Croix-Rouge, le gouvernement a adopté une approche différente de l'intervention et a d'abord consulté les gens sur leurs besoins avant de fournir une assistance. Les autorités ont ainsi pu constater que les gens avaient davantage besoin d'informations que de dons matériels tels que des matelas ou des couvertures. Ce changement d'approche a été remarqué par la communauté, une personne ayant déclaré : « cette fois, ils nous ont d'abord demandé notre avis et nous donnent ce dont nous avons besoin. »

Enseignements tirés

Avantages de la coordination inter-agences pour la Croix-Rouge panaméenne

- **Mieux répondre aux besoins des communautés :** En formant les autorités locales au CEA, la Croix-Rouge panaméenne a réussi à faire en sorte que les interventions d'urgence répondent mieux aux besoins de la communauté - même lorsque ce n'est pas elle qui fournit l'assistance. Grâce à la formation, les intervenants gouvernementaux et les autres acteurs inter-agences ont compris qu'ils devaient recueillir des informations sur les besoins des communautés avant de prendre des décisions sur la manière d'intervenir. C'est quelque chose qui ne se produisait pas auparavant, lorsque les décisions relatives aux mesures à prendre étaient principalement prises après consultation de la communauté.
- **Meilleure réputation de la Croix-Rouge panaméenne :** La coordination étroite avec le gouvernement, y compris l'aide au renforcement de ses capacités, a amélioré la réputation de la Société nationale non seulement auprès du gouvernement mais aussi auprès d'autres organisations humanitaires et donateurs. Cette collaboration a même été remarquée par la population, ce qui a renforcé l'acceptation de la Société nationale dans les communautés.
- **Meilleure coordination des interventions :** L'étroite collaboration entre la Croix-Rouge panaméenne et le gouvernement a permis de mieux coordonner l'intervention de tous les acteurs. Par exemple, lors des inondations, certains maires ont souhaité apporter une aide humanitaire indépendamment de l'action menée par le gouvernement. Cela aurait pu entraîner des doublons et des conflits d'intérêts. Cependant, grâce à la formation sur le CEA en situation d'urgence dispensée par la Croix-Rouge panaméenne, toutes les parties ont pu convenir que l'ensemble du soutien devait être coordonné par le système national de protection civile et validé par la société nationale. Cela a contribué à rendre les interventions plus efficaces et moins déroutantes pour la communauté.
- **Partage des ressources :** La coordination avec les partenaires peut aider la Société nationale à accéder aux ressources nécessaires pour atteindre les communautés. Par exemple, pour les récentes réunions communautaires organisées dans le cadre des interventions liées aux inondations, la Société nationale a mis à disposition des véhicules et des volontaires et le gouvernement a fourni du carburant et de la nourriture. Ces réunions ont été essentielles pour garantir la participation de la communauté à la

sélection des bénéficiaires des transferts en espèces au sein de la communauté.¹ Grâce à ces réunions, la communauté a pu identifier elle-même les personnes les plus vulnérables et celles qui devaient être aidées, en s'appuyant sur les principes d'humanité et d'impartialité de la Croix-Rouge. Il s'agissait d'un moyen rentable et efficace de garantir que les communautés soient associées aux décisions.

Enseignements tirés de la coordination inter-agences

Le renforcement de la collaboration avec le gouvernement a également permis de tirer de nombreux enseignements qui pourraient être utiles à d'autres Sociétés nationales désireuses de renforcer leur coordination avec les autorités locales.

- **Importance de volontaires formés et de politiques solides** : Il est important de continuer à former les volontaires aux compétences transversales clés telles que les plans d'action CEA et PGI (Protection, genre et inclusion) afin qu'ils puissent mettre en œuvre ces approches lors des interventions d'urgence - et qu'ils soient en mesure de reconnaître les besoins dans ces domaines qui doivent être portés à l'attention du gouvernement et des partenaires. La Croix-Rouge panaméenne a mis en place des politiques visant à soutenir la redevabilité et la protection. Par exemple, la Société nationale dispose de politiques sur l'engagement communautaire et la redevabilité, d'une politique de prévention de l'exploitation sexuelle et d'autres abus, d'une politique de protection et d'une politique de prévention de la fraude. Ces politiques sont diffusées et expliquées à l'ensemble du personnel et des volontaires ainsi qu'aux communautés.
- **Utiliser les principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge** : Le fait de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement peut susciter des inquiétudes quant aux questions politiques affectant l'impartialité et la neutralité de la Croix-Rouge. Pour y remédier, la Croix-Rouge panaméenne a diffusé et expliqué les sept principes fondamentaux à tous ses partenaires externes. Cela aide à orienter la prise de décision et la Société nationale a pour règle que si la Croix-Rouge est impliquée, les sept principes fondamentaux doivent être respectés
- **Être honnête quant à ses capacités** : La Société nationale doit être très ouverte et honnête sur ses capacités et ses limites, sur ses propres besoins et sur ce qu'elle peut offrir dans l'espace de coordination. Par exemple, si la Société nationale peut fournir des véhicules et du personnel, mais n'a pas la capacité de fournir du carburant, elle doit l'indiquer clairement et s'assurer que ce soutien est fourni par d'autres partenaires.
- **Ne pas se concentrer uniquement sur le capital** : L'un des principaux défis a été d'étendre la coordination au-delà de la capitale pour l'étendre aux provinces. Si certaines provinces ont mis en œuvre des actions, des outils et des actions de plaidoyer en faveur du CEA, il en existe d'autres où l'espace de coordination est très limité et où la prise de décision est politique, plutôt que fondée sur des données probantes et bénéfique pour les communautés.

¹ Ces actions sont menées dans le cadre d'une demande faite par la Croix-Rouge panaméenne au Fonds d'urgence (DREF) en réponse aux impacts des inondations.

Projets futurs de la Croix-Rouge panaméenne pour la coordination inter-agences du CEA

L'un des objectifs futurs de la Croix-Rouge panaméenne est de renforcer et de diriger la coordination inter-agences sur l'engagement communautaire, en collaboration avec le gouvernement et d'autres acteurs inter-agences. Cependant, la Société nationale reconnaît que cela nécessitera un investissement interne dans la consolidation et l'institutionnalisation du CEA. Par exemple, en recrutant une personne dédiée au CEA, en dispensant une formation au CEA à l'ensemble du personnel et des bénévoles, et en continuant à intégrer la redevabilité et la participation dans les politiques, les programmes et les opérations d'urgence. Cela permettra à la Société nationale d'avoir une approche forte de la redevabilité, étayée par des politiques solides, qui renforcent son rôle d'auxiliaire auprès du gouvernement et sa réputation auprès des autres acteurs humanitaires.

Personne de contact :

Pour plus d'informations sur cette étude de cas, veuillez contacter :

Croix-Rouge panaméenne : Yovani Gutierrez, O Responsable CEA,

Yovani.gutierrez@cuzroja.org.pa

FICR Amérique centrale : Carolina Cortes, responsable CEA, carolina.cortes@ifrc.org